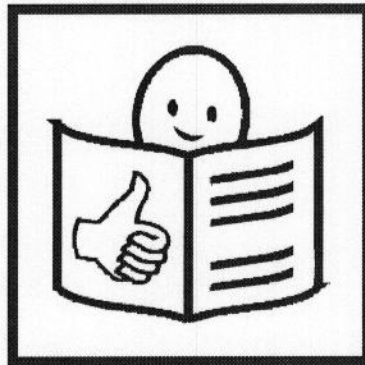
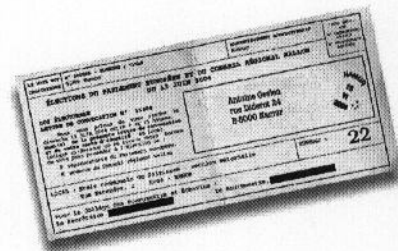


ELECTIONS 2009



Comment voter ?



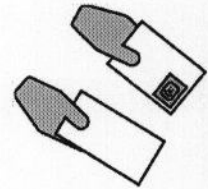
Juste avant les élections, vous recevrez une convocation dans votre boîte aux lettres. L'adresse et les heures d'ouverture de votre bureau de vote se trouvent sur cette convocation. Le bureau de vote se trouve souvent dans une école.



1. Le jour de l'élection, au matin, vous allez à votre bureau de vote.



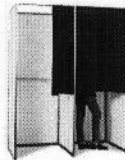
2. Vous donnez votre carte d'identité et la convocation au président ou aux membres du bureau de vote. On note votre nom sur une liste.



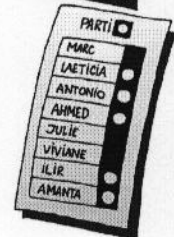
3. Vous recevez un bulletin de vote (un bulletin beige pour les élections régionales et un bulletin bleu pour les élections européennes).



4. Vous allez dans l'isoloir. C'est une petite cabine. Le vote est secret.



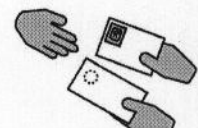
5. Sur le bulletin de vote, vous voyez les listes avec les noms de tous les candidats. Vous devez choisir une liste. Dans cette liste, vous avez deux possibilités. Soit, vous coloriez la case au-dessus de la liste. Soit, vous choisissez un ou plusieurs candidats dans cette liste en coloriant la case à côté de leur nom. Vous utilisez le crayon rouge qui se trouve dans l'isoloir. Vous ne pouvez rien écrire d'autre sur le bulletin.

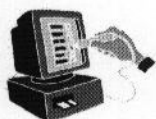


6. Quand vous avez fini, vous repliez convenablement votre bulletin de vote, vous sortez de l'isoloir et vous glissez votre bulletin dans l'urne. L'urne est une boîte avec une fente au-dessus.



7. Vous reprenez votre carte d'identité et votre convocation. Le président du bureau de vote mettra un cachet sur votre convocation. Comme ça, on sait que vous avez voté.



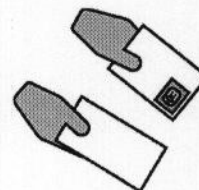


Parfois, les listes ne sont pas sur un papier mais sur un ordinateur.

1. Vous vous rendez au bureau de vote



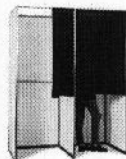
2. Vous donnez votre carte d'identité et la convocation au président ou aux membres du bureau de vote. On note votre nom sur une liste.



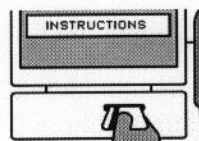
3. Vous recevez une carte magnétique.



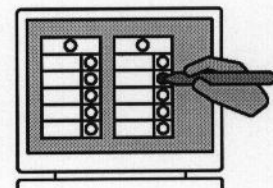
4. Vous allez dans l'isoloir.
C'est une petite cabine.
Le vote est secret.



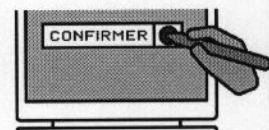
5. Vous insérez la carte, avec la ligne noire au-dessus, dans l'ordinateur.



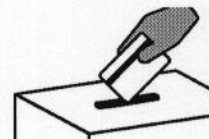
6. Vous posez le crayon spécial sur l'écran.
Vous appuyez sur la liste de votre choix.
Ensuite vous appuyez au-dessus de la liste ou bien vous appuyez sur un ou plusieurs candidats de la même liste.



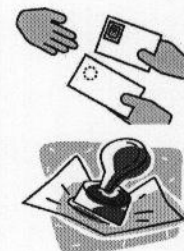
7. A chaque fois, l'ordinateur demande de confirmer votre choix



8. Après la dernière confirmation, vous reprenez la carte, vous sortez de l'isoloir et vous introduisez la carte dans l'urne.



9. Vous reprenez votre carte d'identité et votre convocation. Le président du bureau de vote mettra un cachet sur votre convocation. Comme ça, on sait que vous avez voté.



Sources pour les images:

- Brochure « Elections communales 2006. Passeport de l'électeur », FéCRI, p.10 à 12

- Brochure « Les élections communales 2006. Je fais entendre ma voix », CBAI asbl, Design by Kaligram, p.13